



Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°7 du Lundi 23 Octobre 2023

Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy

Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie Luce

1. Courriers reçus :

- Courrier reçu de Mr Pasero concernant le match –18ans COC – Istres.
- Courrier de Johan Borelli et Stéphane Bonnafoux concernant le match -18ans COC – Montpellier.
- Courrier reçu du club de la JSB : Organisation d'un tournoi en décembre 2023 ; **En cours de traitement par la CTOA.**

2. Commande Hummel :

La commande HUMMEL passée en septembre vient d'arriver à la Ligue, la CTOA se reprochera des arbitres pour la distribution.

3. Officiel de table visiteur :

Il ressort de l'analyse des FDME de nombreuses anomalies relatives à l'absence de validation et/ou recyclage d'officiels de table.

Conformément à notre règlement, la CTOA devrait appliquer des pénalités financières pour ce manquement. Plusieurs formations « officiels de table » sont prévues d'ici la fin de l'année 2023.

En conséquence, les clubs souhaitant faire valider ou recycler leur officiel de table doivent se positionner aux dites formations, sous peine de sanctions financières à compter du 1er janvier 2024.

LIGUE CORSE DE HANDBALL

4. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
11/12-11-2023	HJIR/HBC - GFCA	-18 ANS M	Rencontre conclue non	La CTOA inflige une pénalité financière de 150€

Je vous rappelle qu'à J-16 la pénalité sera augmentée de 100€.

5. Formations CTOA :

La CTOA vous informe d'une formation : officiel de table.

Sur le secteur Extrême Sud, le 11 novembre 2023 de 14h30 à 16h30. Salle à réserver par le club de Porto-Vecchio avec rétroprojecteur. Arbitrage PNM, ASPV-JSB à 18H00.

Sur le secteur Haute-Corse, le 12 novembre 2023 de 9h30 à 11h30 à Bastia. Salle à réserver par le club de Bastia avec rétroprojecteur. Arbitrage -18M, Suivi d'arbitrage.

Sur le secteur Ajacciens, le jeudi 26 octobre 2023, au vu du nombre d'inscrits et de la superficie de la Ligue, la formation est déplacée **au PALATINU à 18h30.**

Il est demandé aux clubs concernés par ces secteurs de se positionner et d'en avertir le club organisateur.

6. Création Coupe de la Ligue N3F :

Création d'une coupe de la ligue N3F sur 2 journée en forme de tournoi triangulaire (soit 2 matchs par tournoi et par équipe) :

- 03/04 Février 2024 : Organisation Borgo
- 30/31 Mars 2024 : Organisation HAC



7. Rappel règlement :

- A) Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.
- B) Tout club souhaitant organiser un évènement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout évènement organisé.
- C) Lors des tournois -11ans et -13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- D) Concernant les anomalies feuilles de match pour les officiels de table non validé la CTOA proposera des sessions de formation avant Décembre 2023 pour régulariser les personnes en anomalie.
- E) Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-18) le match est arbitré en binôme.

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net

Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net

LIGUE CORSE DE HANDBALL